

Plan syndical (Q1)
Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain



Plan syndical (Q1)

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Année académique 2016-2017

Introduction

Chaque quadrimestre, le comité AGL présente une proposition de plan syndical aux conseiller·ère·s. Le Conseil AGL a précédemment voté une déclaration de politique générale, qui énonce les objectifs du comité dans différents domaines. Le présent plan syndical est la déclinaison organisationnelle de cette déclaration. L'objectif est donc de préciser les objectifs de l'année et de présenter les moyens qui seront mis en oeuvre pour les atteindre.

Contexte

Il nous a semblé important de rappeler en quelques lignes le contexte dans lequel nous nous inscrivons. En effet, sans vision globale de la réalité sociale et universitaire dans laquelle nous évoluons, grand deviendrait le risque de construire une action inadaptée et déconnectée des enjeux traversant le quotidien des étudiant·e·s. Cette vision se compose de deux aspects, l'un relevant de la condition sociale des étudiant·e·s en général et l'autre du contexte spécifique à l'UCL.

Le premier aspect comprend l'étudiant·e dans sa situation sociale, c'est-à-dire en tant que catégorie spécifique de la population qui possède ses propres réalités et ses propres difficultés. Ces dernières sont d'ailleurs assez nombreuses et tendent actuellement à s'amplifier. Du définancement des services publics à la réforme du travail prévue par la loi "Peeters", en passant par l'augmentation des droits d'inscription pour une partie des étudiant·e·s de l'UCL, les politiques menées ont un impact sur les étudiant·e·s, qui auront vraisemblablement encore à endurer les conséquences de celles discutées actuellement. Il semble cependant nécessaire d'obtenir davantage de données sur les réalités que vivent les étudiant·e·s au quotidien, que ce soit dans leur vie académique ou leur environnement professionnel, afin de cibler plus avant les aspects prioritaires à améliorer.

Le second aspect, quant à lui, entend rendre compte de l'actualité brûlante qui concerne notre institution. En effet, outre les dossiers récurrents qui nécessiteront une attention particulière de la part de l'équipe exécutive de l'AGL, nous avons appris début juillet la volonté des recteurs de l'UCL et de l'université de St-Louis de fusionner les deux institutions. Cette volonté entraîne beaucoup de questionnements en ce qui concerne l'avenir des droits des étudiant·e·s, notamment dans les facultés concernées, à savoir la faculté de philosophie, arts et lettres, la faculté de sciences économiques, sociales et politiques et la faculté de droit et de criminologie.

Ce contexte est volontairement assez succinct, celui-ci est développé dans la Déclaration de Politique Générale que nous vous invitons dès lors à reconsulter. Par ailleurs, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et pour entendre vos suggestions.

Campagnes générales

Conditions sociales des étudiant·e·s

Cette campagne est constituée de trois volets entrelacés. Dans un premier temps, nous participerons à la diffusion d'une enquête sur les conditions sociales des étudiant·e·s, enquête qui a été construite en collaboration avec une majorité des conseils étudiants de la communauté française. Nous y adjoindrons une enquête plus spécifiquement conçue à l'attention des étudiant·e·s jobistes de l'UCL afin de mieux cerner l'aide qui pourrait leur être apporté. Ensuite, nous tenons à informer un maximum d'étudiant·e·s aux impacts de la loi "Peeters". Les étudiant·e·s sont en effet touché·e·s directement et indirectement par les mesures envisagées à l'heure actuelle et il semble nécessaire qu'ils·elles en soient informé·e·s. Pour finir, les frais d'inscription d'une partie de la population étudiante pourrait se voir augmenté significativement (jusqu'à 15x le minerval). Il s'agit des étudiant·e·s internationaux·ales, qui apportent une si grande richesse à notre université. Nous nous fixons comme objectif de lutter au côté de la CGEI afin d'empêcher que le projet n'aboutisse.

Objectifs politiques

- Obtenir des résultats conséquents en ce qui concerne les conditions de vie des étudiant·e·s, afin de cibler des priorités pour le futur.
- Obtenir des résultats en ce qui concerne la protection juridique et le respect des droits des étudiant·e·s jobistes.
- Informer les étudiant·e·s sur les impacts de la loi Peeters.
- Mettre en place une structure de défense et d'accompagnement des étudiant·e·s jobistes.
- Élargir les critères d'accès aux logements UCL.
- Empêcher l'augmentation des droits d'inscription des étudiant·e·s internationaux·ales.

Objectifs organisationnels

- Faire remplir 2000 enquêtes (conditions sociales et statut de jobiste) sur Louvain-La-Neuve, en collaboration avec les représentants des autres établissements, ainsi que sur les différents sites de l'UCL, à savoir Mons, St-Gilles, Tournai et Woluwé.
- Organiser au moins deux stands par semaine afin de faire remplir les enquêtes.
- Organiser une séance d'info à propos des conséquences de la loi Peeters sur les étudiant·e·s.
- Collaborer avec le service d'aide et l'observatoire de la vie étudiante afin de construire les données précises et complètes.
- Porter un message étudiant à la manifestation contre la loi Peeters.
- Entamer un dialogue fructueux avec UCL Logement autour de critères d'accès aux logements UCL.
- Mettre en place des actions et interpellations diverses en collaboration à la CGEI.

Plan syndical (Q1)
Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Planning

Semaine	Conditions sociales	Loi Peeters
S1-S2	Enquêtes	Participation à la manifestation (29/09)
S3	Enquêtes	Séance d'info/conférence (05/10)
S4-S6	Enquêtes	
S7	Premier dépouillement	
S8-S11	Enquêtes et évènement sur un sujet précis et saillant de la condition sociale des étudiant·e·s (format à déterminer)	

Fusion

Début juillet, suite à un Conseil d'Administration et à un Conseil Académique extraordinaire, nous avons été mis au courant qu'un processus de fusion/absorption avait été mis en marche entre l'UCL et l'université de Saint Louis. À ce stade, nous disposons de peu d'information à ce sujet et les objectifs en dépendent énormément.

Objectifs politiques

- Informer les étudiant·e·s sur l'existence du projet de fusion et des enjeux qui en découlent.
- Défendre une liste de modalités sine qua non à la fusion, construite avec les étudiant·e·s des facultés concernées et les étudiant·e·s de l'université de St-Louis.
- Défendre une position finale sur la fusion en collaboration avec les étudiant·e·s des facultés concernées et les étudiant·e·s de l'université de St-Louis.

Objectifs organisationnels

- Construire la liste des conditions sine qua non et la position de l'AGL en collaboration avec les étudiant·e·s des facultés concernées, selon les modalités privilégiées par les BDE.
- Participer aux GT thématiques.
- Organiser une information plus large des étudiant·e·s, selon les modalités des BDE.
- Collaborer activement avec le CAU, conseil étudiant de St-Louis.

Plan syndical (Q1)
Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Planning

Semaine	Étudiant·e	Dossier/Institution
S1-S2	Information sur l'existence du projet lors du Welcome Day et des descentes d'auditoire	Rencontres académiques
S2-S5	Rencontre avec les BDE et consultation plus larges éventuelles	Participation aux GT
S5-S7	Construction de la liste et de la position générale	Participation aux GT
S8	Prise de position du Conseil AGL (10/11)	Conseil Académique (07/11)
S9-S11	Information sur les enjeux selon les BDE	Participation aux GT

Dossiers hors-campagne

Outre les différents projets, présents dans la DPG, qui seront traités en commission, un série de dossier occupera en partie le comité. En voici un bref aperçu :

Problématique sécuritaire dans l'animation

Les mesures de sécurité spécifiques prises en réaction aux attentats terroristes ont eu des répercussions sur l'animation étudiante durant l'année académique passée. Cette année, nous découvrons qu'elles sont en partie responsables de l'annulation des 24 heures vélo et cela crée de l'émoi chez les étudiant·e·s. De tout temps, les animations estudiantines ont été considérées comme un réel avantage pour le développement humain en complément de la vie académique. Une réflexion doit avoir lieu en collaboration avec les acteur·trice·s de l'animation pour que telle suppression ne se répète plus, pour que les animations qui égayent la vie des étudiant·e·s puissent avoir lieu.

Vétérinaire et sélection

Comme annoncé à la fin de l'année dernière, tout a été mis en place pour contingenter le nombre d'étudiant.e.s en médecine vétérinaire. Un arsenal de sélection identique à celui en médecine a été déployé (test d'orientation, aménagements en janvier et concours en juin) et ce, pour une durée de trois ans. En l'état actuel des choses et des déclarations publiques, cela ne devrait pas bouger. Nous continuerons cependant de suivre ce dossier avec attention, en coordination avec la FEF, vu le risque actuel de voir un examen d'entrée émerger pour les sciences médicales humaines et vétérinaires.

Agrégation et formation initiale des enseignants

La situation est au stade des déclarations publiques et des démonstrations de force. Après la première sortie du Ministre Marcourt, le CReF a réagi et critiqué vertement la réforme envisagée, tout en proposant d'autres pistes. Des discussions auront lieu dans les organes internes de l'université et nous ne manquerons pas de réagir constructivement. Le dossier est suivi par la FEF en première intention (la responsable du dossier est parmi nous) et nous maintiendrons la vigilance à leurs côtés.

Trajets intersites

Nombreux·ses sont les étudiant·e·s qui, au cours de leur cursus, ont et auront à se déplacer sur d'autres sites dans le cadre de cours et de stages (particulièrement dans certaines facultés, notamment en sciences de la motricité). Considérant que les coûts de déplacement entrent logiquement dans le cadre académique, l'AGL a pour but d'obtenir le remboursement le plus large possible des déplacements intersites (et vers les lieux de stage). Un recensement des cours susceptibles d'impliquer des frais de trajets supplémentaires pour les étudiant·e·s sera donc établi.

Kinésithérapeute et réforme du master

L'idée principale de la réforme est d'allonger le master à deux ans, ce qui peut être positif. Mais les premières annonces et informations ne sont guère réjouissantes. Il est prévu que les activités d'apprentissage durant le master se fassent sur plusieurs sites différents et éloignés, et éventuellement dans la même journée. Les trajets inter-sites ne sont par ailleurs pas remboursés dans cette hypothèse. La durée des stages reste globalement insuffisante (7 mois en 5 ans). Le dossier est suivi par la FEF (la responsable fait partie de l'AGL) et nous serons avec eux pour garder un oeil sur cette problématique, réagir intelligemment et proposer des alternatives le cas échéant.

Problématique INAMI

Le dossier est bouillant d'actualités, chaque semaine de nouveaux éléments sont décidés. Bref rappel, le Conseil d'Etat a écarté, en juillet et août, des arrêtés concernant les quotas du concours en médecine. D'un côté, cela a entraîné une remise en cause du système de sélection par le gouvernement fédéral ainsi qu'une suspension de la libération des numéros INAMI pour les étudiant.e.s surnuméraires. De l'autre côté, c'est une preuve que les quotas sont non justifiés, chose que l'AGL et la FEF répétaient depuis des années. Des milliers d'étudiant.e. se sont retrouvés malgré eux dans la totale incertitude quant à leur avenir. La semaine du 12 septembre, nous avons appris que la Ministre De Block conditionne la libération des numéros INAMI à un examen d'entrée. Nous suivrons donc de très près l'évolution du dossier.

Communication

Savate

L'objectif principal de cette année est d'améliorer la distribution de la Savate, d'une part pour la visibiliser auprès des étudiant·e·s et d'autre part pour éviter les gaspillages d'exemplaires commandés. Actuellement, la Savate est tirée à 2000 exemplaires pour 30 000 étudiant·e·s, ce qui représente un potentiel de distribution énorme. Pourtant, de nombreux exemplaires ne sont pas distribués, ce qui entraîne un gaspillage important à chaque numéro. Un plan de distribution ambitieux ne pourra être mis en place sans des forces conséquentes, c'est pourquoi, nous aimerions impliquer les conseillers et conseillères de manière active dans la distribution de la Savate.

Représentant·e·s AGL

Une volonté de rendre l'AGL plus accessible se traduit également par des contacts avec des étudiant·e·s lambdas. C'est le but premier des représentant·e·s : une réunion toutes les deux semaines pour les tenir au courant de ce qu'il se passe concrètement à l'AGL mais également pour les former à prendre parole en public afin de communiquer à leur auditoire les dates clé dans leur vie estudiantine, les campagnes menée par l'AGL et autres mobilisations envisagées pendant l'année.